Programme de Formation

Les bases de la règlementation des compléments alimentaires (réf : RA021_2026)

Organisation

Durée : 3 heures et 30 minutes

Mode d'organisation : À distance

Contenu pédagogique

Public visé

Responsables, ingénieurs et techniciens des services réglementation, qualité, R et D…

Objectifs pédagogiques

- Identifier les textes applicables aux compléments alimentaires
- Expliquer les exigences spécifiques à ces produits
- Appliquer les règles d'étiquetage des compléments alimentaires

Description

Quoique considérés comme des denrées alimentaires, les compléments alimentaires présentent d'importantes spécificités concernant leur formulation, leur mise sur le marché et leur étiquetage. Cette formation propose d'initier les stagiaires à ce contexte règlementaire particulier.

Contenu :

- Concevoir la formulation des compléments alimentaires
 - Nutriments
 - Substances à but nutritionnel ou physiologique
 - Plantes et préparations de plantes
 - Améliorants : additifs et arômes alimentaires, auxiliaires technologiques

- Informer le consommateur
 - Mentions obligatoires : articulation des mentions généralement requises et mentions spécifiques aux compléments alimentaires
 - Mentions volontaires : repères concernant l'utilisation d'allégations nutritionnelles et de santé

- Connaître les obligations et responsabilité spécifiques
 - Identification, caractérisation des substances
 - Formalités déclaratives
 - Nutrivigilance

Prérequis

Cette formation est accessible sans prérequis

Modalités pédagogiques

Pédagogie participative alternant la présentation d'exposés illustrés, des sessions de questions/réponses.

Modalités d'évaluation et de suivi

- Évaluation finale des connaissances (écrite, sous forme d'étude de cas ou de QCM en fin de formation).
- Évaluation de la satisfaction des participants en fin de formation.

Informations sur l'accessibilité

Pour tout besoin d'adaptation de la formation lié à une situation de handicap ou toutes autres situations personnelles, merci de nous en informer avant inscription afin d'étudier ensemble les mesures nécessaires : handicap.formation@adria.fr